

Fiche d'inscription * Stage de chant Spontané *

(Réponse possible sur papier libre ou dans le corps d'un courriel)

Entretien téléphonique nécessaire avant une première inscription : Fanny au 07.70.35.90.68

Vos coordonnées (une fiche par personne svp)

Nom :	Prénom :
	Genre (H / F ou autre) :
Adresse :	
CP :	Ville :
Tél mobile :	Courriel :
Age :	Profession :
Site internet ou blog (si vous en avez) :	
Facebook ou réseau social (facultatif) :	

Ce que tu souhaites trouver/vivre dans ce stage

--

Tes expériences en pratiques du chant, de la musique, de l'improvisation ou dans d'autres domaines artistiques.

--

Merci de signaler ici ce qui peut être important pour l'animatrice (thérapie, handicap, problème de santé, traitement médicamenteux, addiction, allergie, etc) car il sera possible que pendant le stage je propose des pratiques corporelles ou des exercices utilisant la respiration.

--

TARIF STAGE DE CHANT – CONDITIONS D'ANNULATION et REGLEMENT INTERIEUR

TARIF NORMAL DU STAGE = 205€ + 5€ d'adhésion à l'association Creuse ton sillon. (lieu et hébergement compris)

soit un **TOTAL de 210 €**

TARIF DUO si tu viens avec ton compagnon ou ta compagne, si tu viens avec un.e ami.e

190 + 5 euros d'adhésion à l'association Creuse ton sillon.

Soit un **TOTAL de 195€**

L'adhésion à l'association **CREUSE TON SILLON** est valable pour un an du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année en cours.

RESERVATION

Pour valider ton inscription

1- M'envoyer ta fiche d'inscription remplie et l'acceptation du cadre (4ème feuille) signé par mail à contact@fannyroz.com + Régler ta réservation d'un montant de **62€**

3- Le 21 Mars au plus tard, merci de régler le reste du montant total du stage d'un montant de **205€ + 5 € d'adhésion à l'association Creuse ton Sillon.**

A moins d'une semaine le montant du stage est dû dans sa totalité pour quelques raisons que ce soit. (désistement, maladie...). Vous pouvez souscrire à une assurance annulation si vous souhaitez être rembourser en cas de problème.

CONDITIONS D'ANNULATION

1. Acompte et réservation

L'inscription est validée à réception d'un acompte de **30 % du montant total du stage, soit 62 €**
Cet acompte est **non remboursable**, quel que soit le motif d'annulation.

2. Annulation par le participant

- **Plus de 3 semaines avant le début du stage :**
remboursement des sommes versées, hors acompte.
- **Entre 30 et 15 jours avant le stage :**
50 % du montant total du séjour reste dû.
- **Moins d'1 semaine avant le stage :** la totalité du stage est due.

3. Cas de maladie ou empêchement

En cas de maladie ou empêchement :

- Aucun remboursement ne sera effectué.
- Toutefois, le participant pourra :
 - céder sa place à une autre personne ,
 - ou bénéficier d'un avoir valable 6 à 12 mois pour un prochain stage.

4. Annulation par l'organisatrice

En cas d'annulation de ma part (nombre insuffisant de participants, force majeure, etc.), les sommes versées seront intégralement remboursées.

5. Assurance annulation (facultative mais conseillée)

Pour être remboursé·e en cas d'empêchement juste avant le stage (maladie, accident, etc.), nous te recommandons de souscrire une **assurance annulation personnelle** au moment de ton inscription. Cela peut te permettre d'être remboursé·e par l'assureur des frais que tu devras payer si tu dois annuler ta participation (*notamment selon nos conditions d'annulation*).

 Par exemple, il existe des assurances annulation accessibles en ligne auprès de courtiers spécialisés ou de compagnies d'assurance grand public en France.

Tu peux comparer ou souscrire une assurance voyage/annulation comme celles proposées par des assureurs français ou via des comparateurs d'assurance annulation (ex. **comparateurs d'assurance voyage avec option annulation**) qui te permettent de trouver une solution adaptée à ton budget et au montant du stage.

Merci donc de régler la totalité du montant du séjour en amont par virement ou directement en ligne via ce lien HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/creuse-ton-sillon/boutiques/inscription-stage-de-chant-spontane-28-29-mars>

=> via le site hello asso

=> par chèque

=> par virement directement sur le compte de l'association.

Chèque à l'ordre de : Creuse Ton Sillon

Adresse pour l'envoi du chèque :

Fanny Rozeron, 6, rue médiévale, 31420 ALAN

Virement sur le compte de **Creuse Ton Sillon** à La banque postale :

IBAN : FR8220041010161593770A03795 // BIC : PSSTFRPPTOU

HEBERGEMENT :

Pour l'hébergement il y a 2 yourtes de 5 places avec des cases individuelles, 1 zôme de 3 places (habitat insolite en bois) ou 3 petites chambres avec deux lits simple par chambre. L'été possibilité de planter sa tente dans le jardin ou de dormir dans son camion. *Les lieux de couchages seront répartis en début de stage selon les préférences des stagiaires.* Possibilité d'arriver la veille, dans ce cas un supplément de 15€ par nuit par personne est demandé.

Adresse du lieu du stage :

Gîte du Liron, 31420 Cazeneuve-Montaut

Nombre de places limitées. Les inscriptions sont validées à réception du chèque de réservation et sous réserve de l'entretien réalisé (pour m'assurer que la proposition corresponde bien à tes attentes) et des places restantes.

Une feuille de route (comment venir et quoi amener) est adressée par mail aux participant.e.s 1 semaine au plus tard avant le début du stage.

Repas de type auberge espagnole : on se régale ensemble, avec ce que les participant.e.s. apportent.

Prévoir 1 plat salé pour 6 personnes + 1 dessert pour 6 personnes + petit dej + grignotages pour goûter.

MERCI de préciser si régime spécial enfin d'en aviser les autres participant.e.s, ou prévoir un repas spécifique.

Ci après, le cadre/règlement à lire, compléter en bas de page et renvoyer.

LE CADRE des stages proposés par l'association CREUSE TON SILLON

CREUSE TON SILLON est une association qui soutient et crée des actions autour de l'expression de soi, vers l'émancipation de l'individu, l'exploration et l'expression de l'être ; pour cela, l'association propose des activités de création, de production et de diffusion de spectacles vivants, soutient le développement professionnel d'artistes émergents, organise des stages artistiques en direction de tout public et organise toutes autres actions autour des arts.

Afin de garantir la sécurité émotionnelle de chacun et chacune et de permettre la confiance et l'ouverture nécessaires à l'expérimentation du chant dans la détente et la bienveillance, toutes nos propositions se vivent dans un cadre auquel chaque participant.e s'engage dès son inscription. Il en sera fait rappel au début du stage ou à chaque fois que cela sera nécessaire.

Ce cadre se compose de quelques règles de base : Le respect est au centre.

Respect de soi, respect de l'autre et de l'esprit des consignes

- Merci de faire de ton mieux pour t'écouter et entendre ce qui est juste pour toi à chaque instant.
- Merci d'être en relation avec l'autre dans le respect de ce qu'il/elle est et de faire de ton mieux pour co-crée un espace bienveillant et convivial pour toutes et tous.
- Pour permettre la sécurité émotionnelle de toutes et tous, aucun propos raciste, sexiste, validiste, grossophobe, homophobe, transphobe, etc. ne sera toléré dans ces ateliers.
- Respecter l'esprit des consignes signifie être présent.e, ressentir la proposition, accueillir ce qui se manifeste en toi et ajuster si besoin la consigne pour que ça reste confortable pour toi et que tu te sentes bien, tout en respectant l'esprit de ce qui a été proposé par l'animatrice.

Respect du lieu et des horaires

- Le gîte du Liron nous accueille pour ce stage. Merci d'aider à prendre soin du lieu tout au long du séjour. Proposez votre aide pour ranger ou nettoyer les espaces communs. Il nous est demandé de rendre le gîte propre à la fin du séjour ; merci à toutes et tous de participer activement à cette tâche pour qu'elle soit effectuée le plus rapidement possible. L'animatrice connaît les lieux et sera disponible tout au long du week-end pour veiller sur votre confort dans ce lieu.
- Merci de vous engager à respecter les horaires et les moments d'animation spécifiés par l'animatrice, pour respecter le temps libre de chacun.e.
- A propos des horaires : il y a souvent des pauses (de 5-10min, 2h pour les repas) et le programme est dense, donc on se regroupe à l'heure dite, pour vivre la suite dès que le gong résonne.
-

Fait à _____ en date du _____

Nom et Prénom, suivis de la mention « Lu et approuvé »